

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des délibérations**  
**du Comité Syndical du Syndicat Mixte**  
**du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération**  
**bisontine**

**Séance du 20 mai 2026**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération bisontine convoqué le lundi 11 mai 2026, s'est réuni à 17 h 00 au Conseil Départemental (Salle Joubert), d'abord sous la présidence du doyen de l'assemblée, Monsieur Martial DARDELIN puis sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MICHAUD, Président du SMSCoT.

Délégués en exercice : 29

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11

La séance est ouverte à 17h30 et levée à 19h30

**Etaient présents :**

**Communauté de communes du Val Marnaysien** : Gérard CREUX, Martial DARDELIN, Marc SAUMONT, Jérôme THEVENOT.

**Grand Besançon Métropole** : Hasni ALEM, Florent BAILLY, Guillaume BAILLY (à partir du rapport n°4), Catherine BARTHELET, Anne BIHR, Nathalie BOUVET, Jimmy BRESILLION (représenté par Eléonore METZGER), Martial DEVAUX, Jean-Philippe DEVEVEY, Marc GIRARDOT, Hervé GROULT, Pierre-Charles HENRY, Eloy JARAMAGO, Jean-Marc JOUFFROY, Valérie MAILLARD, Jean-François MENESTRIER (représenté par Damien LIARD), Jean-Paul MICHAUD, Gérard MONNIEN (représenté par Christian DAVID), Anthony NAPPEZ, Anthony POULIN, Anne-Rachel SCHERTZ, Fabrice TAILLARD, Patrick VERDIER.

**Etaient excusés :**

**Communauté de communes du Val Marnaysien** : Geneviève MAILLET-GUY, Jérôme THEVENOT (à partir du rapport n°6).

**Grand Besançon Métropole** : Laurence MULOT CESARI, Jean-Marc JOUFFROY (à partir du rapport n°6).

**Mandants** : Laurence MULOT CESARI, Geneviève MAILLET-GUY, Guillaume BAILLY (jusqu'à la fin du rapport n° 3), Jean-Marc JOUFFROY (à partir du rapport n°6), Jérôme THEVENOT (à partir du rapport n°6).

**Mandataires** : Jean-Paul MICHAUD, Martial DARDELIN, Anne-Rachel SCHERTZ (jusqu'à la fin du rapport n° 3), Valérie MAILLARD (à partir du rapport n°6), Marc SAUMONT (à partir du rapport n°6).

**Secrétaire de séance** : Eloy JARAMAGO

## Election des vice-Présidents

### **Rapporteur : M. le Président, Jean-Paul MICHAUD**

L'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) renvoyant notamment aux dispositions de l'article L.2122-7 du même code, prévoit que les Vice-Présidents sont élus de manière uninominale au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Sur proposition du Président, le Comité syndical choisit deux scrutateurs pour les opérations de vote et de dépouillement.

Il est procédé à un appel à candidature pour chaque poste de Vice-Président à pourvoir.

**M. le Président présente les modalités d'élection des Vice-Présidents et à l'unanimité le Comité syndical valide ces modalités.**

**M. le Président procède à un appel à candidatures pour chaque poste de Vice-Président à pourvoir.**

**A l'unanimité, le Comité syndical :**

- **désigne deux scrutateurs, M. Hasni ALEM et M. Anthony POULIN, parmi les élus pour procéder à la vérification du bon déroulement des opérations électorales,**
- **élit les Vice-Présidents du SMSCoT, selon le nombre déterminé au rapport 3.**

### Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président

#### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 5

Suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

Ont obtenu :

Monsieur Fabrice TAILLARD 22 voix

Monsieur Martial DARDELIN 2 voix

**M. Jean-Paul MICHAUD déclare M. Fabrice TAILLARD, élu 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine, celui-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.**

## Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président

### Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 2

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Monsieur Martial DARDELIN 26 voix

Monsieur Fabrice TAILLARD 1 voix

**M. Jean-Paul MICHAUD déclare M. Martial DARDELIN, élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine celui-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.**

## Election du 3<sup>ème</sup> Vice-Président

### Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 1

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Monsieur Jean-Philippe DEVEVEY 28 voix

**M. Jean-Paul MICHAUD déclare M. Jean-Philippe DEVEVEY, élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine celui-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.**

Pour extrait conforme,

Le président



Jean-Paul MICHAUD